



## Attaqué en justice l'entreprise Discord ?

-----  
Par Archioss

Bonsoir. J'ai actuellement un problème avec le site Discord sur lequel j'ai un compte depuis maintenant des années sans avoir aucun problème  
Et un jour sans aucune raison, discord lui même a décidé de désactiver mon compte, m'en empêchant d'avoir l'accès.

J'ai tenter de contacter le support pour avoir des explications, car je n'ai également reçu aucun mail me donnant d'information quant a la raison de la désactivation de mon compte, mails qu'ils sont censé envoyer quand ils désactive le compte de quelqu'un.

Et la seule réponse que j'ai reçu du support est une réponse d'un robot me disant "qu'effectivement j'ai enfreint les TOS de l'application et que mon compte restera désactiver."

Mais sans me donné aucune précision sur ce que j'ai pu enfreindre.

Il n'y a dont aucune preuve, aucune précision, rien.

Juste leurs paroles contre la mienne.

Sur le site du support de discord, des centaines d'autres personnes se plaignent de se faire désactiver leurs comptes pour aucune raison et que le support ne leur répond jamais.

J'en est même vu une affirmant qu'il attend depuis maintenant 27 jours d'avoir une réponse !

En sachant qu'au bout de 30 le compte ainsi que toutes les données y étant associé sont définitivement supprimé.

Hors j'ai énormément d'informations sur ce compte discord, comme la plupart des contacts de mes amis, dont je n'ai uniquement le contact discord, et beaucoup d'informations personnels que je stockait sur des serveurs privés que j'avais créé, ce qui me servait a stocker des informations plus rapidement pour moi et de transférer des choses de mon ordinateur a mon téléphone via l'application.

En gros, pour l'instant mon compte a été arbitrairement désactiver, sans aucune prévention ou avertissement, du jour au lendemain. Avec aucune information, précisions ou preuve de violation de TOS. Cela me paraît très peu légal étant donné que l'ont n'a que leurs paroles et rien de concrets.

De plus, pour moi c'est un vrai préjudice morale, étant dans une période de dépression profonde, en arrêt maladie longue durée depuis un an a cause de sa, et utilisant discord tous les jours pour resté en contact avec ma famille et mes amis , perdre ce compte me ferait perdre énormément de connaissances, d'amis, et d'informations importantes pour moi. Et cela me fais très fortement déprimé.

-----  
Par Archioss

personne pour me répondre s'il vous plait ? TnT

ils m'ignorent toujours, refusant de répondre a mes questions et toujours refusant de me dire pourquoi j'ai été injustement privé de mon compte.

je souffre de dépression et je suis sous médication, et toute cette histoire a refais énormément baissé mon moral qui doucement s'améliorait.

s'il vous plait, dites moi ce que je peut faire légalement pour forcé cette entreprise a me répondre, a me rendre mon compte ou a éventuellement payé des dommages et intérêt ou quelque chose du genre. quelque chose qui puisse me rendre justice

-----  
Par jodelariege

bonjour

je ne pense pas qu'il y ait une procédure pour forcer une entreprise à vous répondre ,à part une procédure judiciaire?.

surtout si le problème atteint aussi beaucoup d'autres personnes

voyez peut une association de défense du consommateur mais si votre entreprise est située à l'étranger il y a peu de chance d'obtenir satisfaction

il y a d'autres sites pour rester en contact avec vos amis ou parents . je n'utilise pas Discord ,que je ne connais pas

mais je suis quand même en relation avec mes amis et parents ailleurs...

-----  
Par CToad

Bonjour

Qui plus est, Discord est une société privée qui propose des comptes gratuits. Il faudrait voir les Conditions d'utilisation mais à mon avis il est difficile d'obliger une entreprise privée à fournir gratuitement ses services.

Je vois que vous utilisiez les serveurs pour stocker des choses. C'est peut être cela qui coince, Discord est moins réactif ces derniers mois ils traquent peut-être les personnes qui utilisent leurs salons comme espace de stockage quand ils sont censés servir à la communication. Si vous avez créé plein de serveurs pour lesquels vous êtes l'unique utilisateur et qu'il y a des flux massifs de données dessus, c'est repérable par leurs bots et vous avez pu être délogé sans même l'intervention d'un humain.

Pour retrouver les comptes avec vos amis il suffit d'en recréer un et de retrouver vos contacts. Pour les serveurs de données privées ils vont être perdus mais encore une fois, Discord n'a pas pour vocation d'offrir des clouds gratuits.

Cordialement  
Ctoad

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Les conditions d'utilisation que vous avez acceptées permettent à l'entreprise de supprimer unilatéralement le compte sans préavis :

Notre droit de résiliation. En accord avec la loi en vigueur, nous nous réservons le droit de suspendre ou de supprimer votre compte et/ou de vous interdire l'accès à tout ou partie de nos services avec ou sans préavis, à notre discrétion, pour les raisons suivantes :

- Vous enfreignez les présentes conditions, nos politiques ou des conditions supplémentaires qui s'appliquent à des produits spécifiques.
- Nous sommes tenus de le faire pour nous conformer à une exigence légale ou à l'ordonnance d'un tribunal.
- Nous estimons raisonnablement que la résiliation est nécessaire pour éviter tout préjudice pour vous, nous, d'autres utilisateurs ou des tiers.
- Votre compte est inactif depuis plus de deux ans.
- Laisser votre compte exister, vous donner accès à tout ou partie des services, ou héberger votre contenu présente un risque pour Discord, d'autres utilisateurs ou des tiers.

Cependant, nous vous préviendrons suffisamment en avance si cela est possible ou si cela est exigé par la loi en vigueur.?

Elle ne s'impose pas d'obligation de justifier sa décision.

Il est à noter que le site n'offre pas de garantie concernant ses services :

Nous mettons tout en ?uvre pour offrir d'excellents services, mais il existe certains aspects que nous ne pouvons pas garantir. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, DISCORD, SES AFFILIÉS ET LEURS FOURNISSEURS RESPECTIFS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES SERVICES. LES SERVICES SONT MIS À DISPOSITION « TELS QUELS ». NOUS DÉCLINONS ÉGALEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, AINSI QUE TOUTE GARANTIE DÉCOULANT DE LA CONDUITE HABITUELLE OU DE L'USAGE DU COMMERCE. LES LOIS DE CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS SUR LES GARANTIES IMPLICITES. DANS LA MESURE OÙ LESDITES GARANTIES NE PEUVENT PAS ÊTRE EXCLUES EN VERTU DES LOIS DE VOTRE JURIDICTION, NOUS LIMITONS LA DURÉE ET LES RECOURS DESDITES GARANTIES DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR CES LOIS.

De manière générale, ces conditions ne vous donnent pas plus de droits que ceux que la loi vous confère. Et aucune entreprise privée n'est tenue de vous délivrer gratuitement ses services.

Je partage l'avis de CToad, si vous avez utilisé les services de cette messagerie comme espace de stockage, l'entreprise a pu considérer cela comme abusif.

L'entreprise dit dans ses conditions d'utilisation que la réponse à un message envoyé à l'adresse de réclamation peut

prendre 60 jours. Soyez patient.